

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

المملكة المغربية



ROYAUME DU MAROC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITÉ



المملكة المغربية
وزارة التنمية الإجتماعية
و الأسرة والتضامن

Journée Nationale de la Femme Marocaine

10 Octobre 2009



Conférence Nationale
« L'Égalité au Cœur de l'Agenda Politique du Maroc »

Samedi 10 Octobre 2009
Complexe Socio-sportif Bank Al Maghrib - Madinate Al Irfane - Hay Ryad - Rabat

Programme et présentation



Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu l'assiste

«...Comment espérer atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société, voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre Sainte Religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de rivaliser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi?...»

Extrait de discours Royal du 20 août 1999



08h00-09h00 : Accueil et inscription

09h00-10h00 : Allocutions officielles en présence de Monsieur Abbas El Fassi, Premier Ministre

Co-signature à l'occasion de l'émission du Timbre 10 octobre :

Madame Nouzha SKALLI, Ministre de Développement Social, de la Famille et de la Solidarité
& Monsieur le Directeur Général de Poste-Maroc

10h00-10h30 : Visite des stands

10h30-11h00 : Réception en l'honneur des participants/participantes

11h00-13h00 : Séance Plénière «L'égalité au coeur de l'agenda politique du Maroc»

- Vers l'intégration des valeurs du nouveau Code de la Famille : Approche méthodologique
Monsieur Mohammed AIT AAZIZI, Directeur chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées
- L'INDH, un grand chantier de l'égalité des chances
Madame Nadira EL GUERMAI, Gouverneure, Coordinatrice de la Coordination Nationale de l'INDH
- Vers une nouvelle gouvernance locale intégrant les Femmes
Monsieur Abdelouahed OURZIK, Directeur des Affaires juridiques, des Etudes, de la Documentation et de la Coopération - Ministère de l'Intérieur

Suite du programme au verso



- Tous unis contre les violences Fondées sur le genre : Programme « Tamkine »
Madame Saida IDRISSE, cheffe de division de la femme - MDSFS
- La budgétisation sensible au genre : outil de l'Égalité
Madame Hind JALAL, Cheffe de la Division de l'Environnement National et International, DEP- Ministère de l'Économie et des Finances
- l'Agenda de l'égalité 2010-2012 : processus et enjeux
Madame Naima BENYAHYA, Directrice des Affaires de la Femme -MDSFS

13h00-14h30 : Pause déjeuner

14h30-16h30 : Table ronde : Dialogue autour la culture de l'égalité

Modératrice : Madame Malika GHEFRANE, Professeure chercheure

- Présentation de l'étude sur la diffusion de la culture de l'égalité
- Interventions des discutants et discutantes

16h30 : - Clôture

- Lecture de la lettre d'allégeance adressée à Sa Majesté le Roi Mohammed VI

En 2008, Sa majesté le Roi Mohammed VI a bien voulu donner ses Hautes Instructions pour proclamer le 10 octobre de chaque année "Journée Nationale de la Femme Marocaine" en commémoration du 10 Octobre 2003, date de l'annonce par Sa Majesté le Roi de la réforme du Code de la Famille devant le Parlement et dont la 1^{ère} édition a été célébrée sous Son Haut Patronage le 11 octobre 2008.

La proclamation du 10 octobre Journée Nationale de la Femme Marocaine exprime la détermination du Maroc à marcher vers la consécration de l'égalité et de l'équité en tant que valeurs structurantes des droits humains fondamentaux et c'est un acte de mémoire pour les générations montantes.

Lors de la 1^{ère} édition nous avons pris l'engagement de faire du 10 octobre de chaque année une occasion de bilan et d'évaluation de toutes les réformes en la matière, en fêtant et consolidant les acquis, mais également en pointant les défis et dégagant les perspectives de la marche du Maroc vers l'égalité en se basant sur une démarche scientifique, objective et participative.

Sur le plan national : la 2^{ème} édition du 10 octobre est célébrée dans un contexte d'avancées et de réalisations incessantes et de grands chantiers ouverts en vue de renforcer la justice sociale et la participation accrue des femmes dans la gestion publique à tous les niveaux comme :

- L'élection de 3428 femmes dans les conseils de communes ce qui représente 12,8% de l'ensemble des élu(e)s,
- l'orientation Royale pour assurer au sein du conseil supérieur de la magistrature une «représentation féminine reflétant adéquatement la place de la femme magistrat dans notre système judiciaire»

- Les orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI contenues dans le Discours du Trône visant à accélérer les chantiers sociaux, approfondir l'INDH et mettre en place un nouveau modèle social solidaire et équilibré qui s'appuiera par conséquent sur l'approche genre et vise l'équité.

Sur le plan international : cette 2^{ème} édition se tient à un mois de la Conférence Ministérielle Euro Méditerranéenne sur le renforcement du rôle des femmes dans la société que le Maroc a le privilège d'accueillir en Novembre 2009.

Elle se tient aussi à une date où la communauté internationale s'apprête à fêter le 30^{ème} Anniversaire de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à évaluer la mise en œuvre de la plate forme de Beijing 15 ans après.

Une journée pour célébrer la 2^{ème} édition du 10 Octobre

La célébration de la deuxième édition de la journée nationale de la femme sera organisée autour de trois grands axes pour les quels des travaux et résultats seront exposés et discutés.

I - Code de la Famille :

Cette 2^{ème} édition coïncide avec la 6^{ème} anniversaire du discours de SM le Roi Mohammed VI prononçant la réforme du code de la famille.

En vue de cerner les perceptions de cette réforme et d'en dégager les pistes d'action, une enquête est en cours de finalisation. L'objectif est d'évaluer les perceptions du code de la famille et l'impact de cette réforme majeure sur les transformations sociales.

II - L'agenda de l'égalité :

L'intégration de l'égalité hommes femmes et de la dimension genre étant une question transversale, le MDSFS a lancé, en se basant sur une démarche participative et inclusive d'un ensemble de départements ministériels, l'élaboration d'un «agenda gouvernemental de l'égalité 2009-2012». Cet agenda inclut l'ensemble des stratégies sectorielles élaborées ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluations et les indicateurs de résultats.

III - Diffusion de la culture de l'égalité :

Une étude visant deux principaux objectifs a été préparée :

- Identifier les sources socioculturelles, économique, politiques, et institutionnelles des stéréotypes sociaux de genre et de la culture inégalitaire ;
- Formuler des propositions et recommandations concrètes permettant de mener des actions ciblées et pertinentes en faveur de la promotion et de la diffusion de la culture de l'égalité.

Cette journée verra la participation de représentants et représentantes des différents secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, des parlementaires et des élu(e)s locaux, des chercheurs et experts ,des personnalités du monde artistique,culturel , sportif et autres ,ainsi que différents partenaires nationaux et internationaux.

Vers l'intégration des valeurs du nouveau Code de la Famille : Approche méthodologique

Le Code de la Famille, promulgué en 2004, constitue une avancée historique en matière de promotion et de protection des droits des femmes et des enfants. Il est le fruit d'un processus consensuel concrétisant ainsi la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, partagée par l'ensemble des forces vives du pays.

Certes, comme toute réforme juridique, ce texte ne vaut que par l'appropriation de ses principes par la société et par les instances judiciaires ainsi que par son application.

C'est dans cette optique que plusieurs projets et initiatives ont été lancés pour une meilleure mise en œuvre de cette loi, par le Ministère de la Justice auquel incombe essentiellement la mise en œuvre.

Vu la portée stratégique de ce Code, le Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité, en tant que département coordonnateur de la politique gouvernementale dans le domaine de la famille, des femmes et de l'enfance, entreprend une évaluation participative de 5 années de mise en œuvre du Code de la Famille, à travers :

- **Une enquête Nationale sur le code de la famille relative aux mutations sociétales générées par l'application du code, en terme de changements dans les perceptions, les attitudes et les comportements des marocains et des marocaines**
- **Une revue documentaire et une analyse synthétique de toutes les initiatives d'évaluation entreprises depuis l'entrée en vigueur du Code de la Famille aussi bien par les institutions que par les ONG's.**

Ces deux volets sont actuellement en cours de finalisation

Le Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité (MDSFS), dans ses efforts pour réduire et éliminer les écarts socio-économiques entre les hommes et les femmes a programmé le développement d'un «**agenda gouvernemental pour l'égalité 2010- 2012**» relative à l'intégration du genre dans les différents secteurs gouvernementaux en se basant sur la stratégie Genre et en prenant en considération les initiatives des autres départements en vue de l'implantation d'une politique gouvernementale de l'égalité et de l'équité sur le moyen terme. Tout en ouvrant de nouvelles perspectives.

Cet agenda gouvernemental pour l'égalité définira les domaines prioritaires et sera traduit en deux composantes principales :

- 1- Un plan de travail du MDSFS ;
- 2- Des stratégies sectorielles avec des mesures structurantes et des actions prioritaires 2010 - 2012 et des indicateurs de résultats pour les secteurs gouvernementaux clés.

Le Maroc, après un long processus de concertation avec les divers acteurs concernés, a lancé en 2006 la «Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité entre les Sexes par l'Intégration de l'Approche Genre dans les Politiques et les Programmes de Développement». La stratégie est une réponse à la demande de la société civile et le fruit de la volonté politique pour orienter, suivre et mesurer, rationaliser les différentes lignes de travail vers l'égalité. A partir de 2007, la stratégie revêt un caractère officiel suite à la circulaire du premier ministre qui incite les chefs des différents départements de systématiser la prise en compte de la dimension de genre dans les politiques sectorielles.

Depuis sa mise en circulation, la Stratégie est désormais le cadre de référence aussi bien pour les départements ministériels que pour les organisations internationales que les organisations nationales et du secteur privé.

10 | L'Égalité entre les Hommes et les Femmes, gage de la construction démocratique et du développement humain

Partant de sa mission et de ses attributions, le MDSFS a développé une vision globale et évolutive relative à la mise en œuvre de la stratégie Genre dans les politiques publiques. Il a en effet lancé, des initiatives intéressantes pour le suivi de ladite stratégie à travers l'organisation, le 7 octobre 2008, d'une première réunion de haut niveau avec les différents départements ministériels sur le suivi de la mise en œuvre de la stratégie Genre.

Lors de cette première évaluation le besoin de l'élaboration d'une méthodologie cadre pour une prise en compte transversale de la dimension de genre dans les politiques publiques s'est senti clairement, ce qui a été suivi par les premières réflexions pour la mise en place d'une méthodologie cadre avec l'identification d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

La méthodologie cadre facilitera la traduction des orientations de la stratégie en résultats concrets en terme d'équité et d'égalité entre les sexes qui seront planifiés, analysés et évalués dans le cadre de l'«**agenda gouvernemental pour l'égalité 2010- 2012**».

La date du 10 Octobre journée Nationale de la femme est la date idoine pour partager l'information autour de cette nouvelle initiative gouvernementale pour l'égalité.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondateur des droits de l'Homme et une valeur capitale pour la démocratie qui requiert, pour être accomplie, d'être non seulement reconnue légalement mais aussi, et surtout, d'être effectivement exercée dans tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle.

Dans toutes les sociétés, les relations sociales entre hommes et femmes restent déterminées par une vision dichotomique séparant masculin et féminin selon des termes, des codes, des stéréotypes et des comportements normatifs du genre. Les stéréotypes liés aux relations sociales de sexe contribuent à maintenir et à légitimer les inégalités entre les hommes et les femmes et les violences fondées sur le genre dans la famille, l'école, la production culturelle et idéologique, les médias, le monde du travail et l'organisation de la société d'une façon générale.

Les rôles masculin et féminin se construisent tout au long du cycle de vie. Les effets durables que l'ordre social exerce sur les femmes et sur les hommes et qui se manifeste et se déploie dans toute les sphères et les domaines contribuent à la reproduction de rôles sociaux de genre: celui de la famille, de l'école, des médias, de la production artistique et normative, etc.

En dépit d'une reconnaissance formelle des droits de l'Homme en tant que norme universelle et des progrès législatifs et politiques accomplis durant la dernière décennie, l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie quotidienne et en matière de jouissance de droits égaux est un objectif dont la réalisation nécessite une action à moyen et long terme. Ceci est lié au fait que s'il est généralement plus aisé de lutter contre les discriminations à travers un dispositif normatif, juridique et politique. La lutte contre les stéréotypes de genre est, en revanche, une tâche beaucoup moins aisée

Si les stéréotypes et préjugés de genre fonctionnent comme des mécanismes de légitimation des discriminations de genre et des violations des droits humains des femmes, de la même façon, le maintien des discriminations juridiques et en matière de politiques publiques contribue, à son tour, à alimenter et à nourrir les stéréotypes de genre.

L'effectivité des réformes engagées et leur traduction dans le vécu concret des femmes, des hommes et de toute la société n'est possible que si elles sont accompagnées de mesures et initiatives en vue de transformer les comportements, les mentalités et les perceptions des rôles sociaux de genre afin de promouvoir une réelle culture de l'égalité car même si les stéréotypes persistent fortement, ils sont aujourd'hui différents de ceux d'hier. Il est de plus en plus admis de voir des hommes faire des métiers dit «féminins» et des femmes exceller dans des métiers et fonctions connotés masculins.

C'est un chantier immense où tous les acteurs de la société, qu'ils soient institutionnels ou membres de la société civile ont une responsabilité en termes de promotion et de diffusion de la culture de l'égalité, dans le cadre d'une coordination assurée par le Ministère en charge du dossier de la promotion des droits des femmes et de l'égalité. C'est à cette tâche que s'est attelé le gouvernement marocain à travers plusieurs initiatives récentes prises dans la foulée de la dynamique de réforme du Code de la famille. Il s'agit notamment de :

- La stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes qui a défini « la nécessité d'agir sur les stéréotypes sexistes » comme une priorité et ceci à travers la transformation des rôles sociaux et la promotion des valeurs et comportements égalitaires.
- La charte nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias, signée le 15 Mars 2005, et qui constitue un cadre déontologique pour la mise en place d'une culture médiatique garantissant l'égalité entre les sexes, le respect de la dignité de la femme dans le cadre du respect des droits de l'homme tels qu'universellement reconnus.
- La Plateforme citoyenne pour la promotion de la culture de droits de l'homme qui inscrit la question de la culture de l'égalité comme un enjeu de société.

- Le Programme intégré 2008-2009 pour la promotion de la participation politique des femmes mis en œuvre par le Ministère de développement Social, la Famille et la solidarité et qui a contribué à l'élection de 3428 femmes pendant les élections communales de 2009.
- Le programme TAMKINE, programme multisectoriel de lutte contre les violences par l'autonomisation des femmes et des filles.

Afin de donner une impulsion et une cohérence plus fortes à ces initiatives, **le Ministère du développement social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS)** a prévu dans son plan stratégique 2008-2012 un axe sur «La lutte contre les stéréotypes et diffusion de la culture de l'égalité». Cet axe comprend la mise en place d'un programme intégré de diffusion de la culture de l'égalité entre les sexes.

La table ronde organisée pour la présentation des résultats de l'étude sur la culture de l'égalité, étude qui vient renforcer le travail important initié par les institutions nationales concernées les associations de droits des femmes et les différentes composantes de la société civile marocaine.

Les principaux objectifs de cette table ronde est d'identifier les sources socioculturelles, économiques, politiques et institutionnelles des stéréotypes sociaux de genre et de la culture inégalitaire, de formuler des propositions et des recommandations concrètes permettant de mener des actions ciblées et pertinentes en faveur de la promotion et de la diffusion de la culture de l'égalité.

Les discutants et discutantes qui prendront la parole sont tous et toutes des ressources nationales ayant une expérience confirmée dans le domaine des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes et qui nous présenteront, chacun(e) d'un angle de vue différent et d'un domaine précis, leur point de vue en lien avec la thématique.

Journée Nationale de la Femme Marocaine

10 Octobre 2009

